

Procès-verbal du conseil d'école du lundi 16 novembre 2015**Participants**

39 présents dont 3 invités et 36 membres votants (élu, représentant du maire, DDEN, 17 enseignants/21, 16 parents/16) :

Jean PEYRATOUT, directeur d'école, président de séance	Véronique DROILLARD, professeure CM2
Emmanuel MAGÈS, adjoint au maire délég. à l'Éducation	Isabelle MAURY, professeure CM2
Sophie ESTRADÉ, repr. Ville, service Temps de l'enfant	Isabelle SOURISSEAU, professeure CM2
Jacques BOUTET, délégué départ ^{al} de l'Éducation nationale	Jean-Louis GALLIS, parent tête de liste APEI ¹
Sophie LEYDET, responsable de site scolaire de l'école	Michaël TURBÉ, parent tête de liste FCPE ²
Bahia ETTAÏK, directrice Accueil périscolaire de l'école	Yassine BENIHOUD, parent APEI
Valérie JOURDY, professeure CP	Séverine LARAIGNÉ, parent FCPE
Christine CASSAGNABÈRE, professeure CP	Benoît MALINGE, parent FCPE
Flore SALMON, stagiaire EAP	Emmanuelle BERHILA, parent APEI
Linda BADJI, professeure CP CE1	Marjorie BRANNELEC, parent FCPE
Carole LACAMPAGNE, professeure CE1	Amelia DIAS, parent FCPE
Monique JUGIE, professeure CE1	Stéphanie LABBÉ, parent APEI
Pauline PIQUEPAILLE, professeure ULIS-école	Isabelle ECHEZARRETA-LANSBORFF, parent FCPE
Paule FRÉOU, professeure CE2	Virginie LACOSTE, parent APEI
Nadège POULAIN, professeure CE2	Leslie HUGUET, parent APEI suppléant
Frédéric ORAIN, professeur CE2	Olivier MAURICE, parent APEI suppléant
Élise LABOUDIGUE, professeure CM1	Sabrina LAROZA, parent FCPE suppléant
Marie-Laure COLLIN, professeure CM1	Blandine CHERIFI, parent APEI suppléant
Caroline PARIS, professeure CM1	Christine SICOT, parent APEI suppléant
Karelle SEYEUX, professeure CM1	

1 APEI : association des parents d'élèves indépendants

2 FCPE : fédération des conseils de parents d'élèves

Excusé(s) : Franck RAYNAL maire de Pessac, Patrick LAZARE IEN circonscription de Pessac, Julie DUVIGNAC dir. adj. Accueil, Vanina DELARUE dir. adj. Accueil, Valérie ESCARMENT prof. CP, Christelle IZARD prof. TRS CP et CE2, Audrey TOI, prof. CM1, Laurie CAFFIN prof. BD ASH, Béatrice JOACHIM psychologue scolaire RASED, Nathalie ÉMERY maîtresse G RASED, William DELTOUR AVSi, Philippe SOUS AVSi, Maurine MAJERUS AVSi, Clara VERNES AVSi, Andréa BEUGNIOT prof allemand, Thomas KNIGHT assistant anglais, Camille TARDY volontaire Service civique, Agnès HENRIOT parent APEI, Nathalie SUTRA parent FCPE, Marie TARTAS parent APEI, Céline SALOMMEZ parent APEI, Delphine MONTION parent FCPE, Gaëlle VIDAL parent FCPE suppléant, Olivier REINBOLD, parent APEI suppléant.

La séance est ouverte à 18h après émargement des membres et invités présents et distribution d'un tirage papier des documents préparatoires transmis par courriel 8 jours avant le Conseil d'école : ordre du jour définitif, liste des professeurs et intervenants dans l'école, nombre et répartition des élèves par classe, listes des représentants élus des parents d'élèves, calendrier de l'année scolaire et horaires hebdomadaires, projet de règlement du conseil d'école, projet de règlement intérieur de l'école et charte informatique annexe.

Secrétaires de séance : Carole Lacampagne, Élise Laboudigue

Ordre du jour

- Rentrée 2015 et année scolaire 2015-2016 : équipe, effectifs et répartition des élèves
- Composition, rôle, calendrier et vote du règlement du conseil d'école
- Calendrier et horaires de l'école
- Vote du règlement intérieur de l'école
- Association de gestion de l'école : bureau 2015-2016, bilan financier 2014-2015
- Classes : synthèse par niveau de classe des projets 2015-2016
- Agents techniques : bilan de début d'année et projets
- Accueil périscolaire et ateliers éducatifs ludiques : bilan de début d'année et projets
- Citoyenneté, climat scolaire, prévention de la violence et des jeux dangereux : bilan et projets
- Travaux et entretien, équipement numérique, aménagement de la cour de récréation

Rentrée 2015 : effectifs, répartition des élèves et présentation de l'équipe

415 élèves au total, répartis dans 15 classes ordinaires + 1 classe Ulis-école (12 élèves). Pour mémoire, il y a avait 392 élèves à la rentrée 2014 (+23), 398 en juin 2015 (+17).

Pour limiter l'effectif d'A.Briand, important travail préalable à la rentrée, mené par le service Éducation, de discussion avec les familles et de propositions alternatives pour éviter une surcharge d'élèves. Remerciements à Sandrine Royon de la mairie ainsi qu'aux écoles Jean Cordier, Édouard Herriot, etc. qui ont accepté des élèves du secteur de Briand. Nouvelle sectorisation à l'étude sur Pessac, présentée la semaine dernière aux parents et directrices et directeurs d'école.

Enseignants, RASED³, AESH⁴, stagiaire EAP⁵... cf. tableau en annexe.

Nouveaux professeurs à la rentrée : Linda BADJI (CP-CE1), Marie-Laure COLLIN (CM1), Véronique DROILLARD (CM2), Caroline PARIS (CM1), Karelle SEYEUX (CM1), Audrey TOI (CM1), ainsi qu'Élise LABOUDIGUE qui assure un remplacement à l'année (CM1). Nouveaux AESH : Maurine MAJERUS, Philippe SOUS, Carla VERNES, et une personne en attente de recrutement comme AVS collective dans la classe d'ULIS-école. Volontaire Service civique sur mission Lecture : Camille TARDY.

Agents techniques : 12 agents à temps plein dans l'équipe technique coordonnée par Sophie LEYDET

Animateurs : 5 animateurs le matin, 9 à midi, 11 le soir, 24 pour les ateliers éducatifs mardi et vendredi de 15h15 à 16h15. Directrice Bahia ETTAÏK, adjointes Julie DUVIGNAC et Vanina DELARUE.

Représentants des parents d'élèves élus dans une liste d'union de candidats APEI et FCPE

Seize titulaires :

Jean-Louis GALLIS	indépendants	Stéphanie LABBÉ	indépendants
Michaël TURBÉ	FCPE	Isabelle ECHEZARRETA-LANSBORFF	FCPE
Yassine BENIHOUD	indépendants	Virginie LACOSTE	indépendants
Séverine LARAIGNÉ	FCPE	Delphine MONTION	FCPE
Agnès HENRIOT	indépendants	Sept suppléants :	
Nathalie SUTRA	FCPE	Leslie HUGUET	indépendants
Marie TARTAS	indépendants	Gaëlle VIDAL	FCPE
Benoît MALINGE	FCPE	Olivier REINBOLD	indépendants
Emmanuelle BERHILA	indépendants	Olivier MAURICE	indépendants
Marjorie BRANNELEC	FCPE	Sabrina LAROZA	FCPE
Céline SALOMMEZ	indépendants	Blandine CHERIFI	indépendants
Amelia DIAS	FCPE	Christine SICOT	indépendants

Rôle, composition, vote du règlement et calendrier du conseil d'école

Rappel du rôle du Conseil d'école, rappel de sa composition⁶. Un règlement intérieur du Conseil d'école⁷ est établi pour fixer les modalités de délibération. Proposition de règlement du conseil d'école identique à celui de l'année dernière, adopté à l'unanimité des membres présents.

Calendrier des prochains conseils d'école : **lundi 7 mars et lundi 20 juin 2016**

Calendrier, horaires, règlement intérieur de l'école et annexes

Le calendrier de l'année scolaire se trouve au début du cahier de liaison des élèves, s'y reporter en cas d'hésitation sur les jours fériés. Aucun mercredi travaillé cette année 2015-2016. Nouveau zonage, l'académie de Bordeaux est désormais en zone A et Paris en zone C avec Toulouse et Montpellier.

Absences, retards : Pas d'absentéisme problématique. Par contre trop d'élèves sont en retard à l'école le matin, spécialement le lundi. C'est une vraie gêne : le démarrage des cours en est retardé, le récapitulatif des absents doit être modifié ainsi que parfois la commande de repas, il se peut enfin que personne ne soit disponible pour entendre la sonnette et ouvrir la porte aux retardataires.

Règlement intérieur de l'école : rectification des horaires, annexes charte informatique et charte de la laïcité sans changement. Règlement et annexes adoptés à l'unanimité des membres présents.

Association de gestion de l'école AGEAB

L'association de gestion de l'école est administrée à parité par les professeurs et les parents d'élèves élus au Conseil d'École. L'AGEAB n'est pas juridiquement une coopérative scolaire mais en respecte les objectifs et l'esprit. Statuts sur le site : <http://ecoleabriandpessac.net>.

3 RASED : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

<http://www.education.gouv.fr/cid24444/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased.html>

4 AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap

5 EAP : dispositif Emplois avenir professeur <http://www.education.gouv.fr/cid61330/les-emplois-d-avenir-professeur.html>

6 Membres du Conseil d'école : la directrice ou le directeur de l'école, qui le convoque, en arrête l'ordre du jour et le préside ; deux élus : le maire ou son représentant, et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ; tous les maîtres de l'école et maîtres remplaçants qui exercent dans l'école lors du Conseil ; un des maîtres du Rased choisi par le conseil des maîtres – dont il fait partie ; les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ; le délégué départemental de l'Éducation nationale chargé de visiter l'école.

7 Code de l'Éducation, Art.D411-2, dernier alinéa : « Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations. »

Les ressources matérielles et financières de l'Ageab proviennent exclusivement des contributions volontaires des familles : cotisations, produit de la fête, vente de photographies, de chocolatinas... Le montant de la cotisation annuelle est fixé en juin pour l'année suivante. Montant inchangé cette année, 22 € par élève ou 16 € par élève quand plusieurs enfants de la famille sont scolarisés à l'école A.Briand.

Un ou deux vice-présidents, un trésorier et un secrétaire sont à désigner par les parents, au plus tard lors de la prochaine réunion de bureau de l'Ageab le 10 décembre 2015. Réunion mensuelle chaque 2^e jeudi du mois sauf vacances, de 17h15 à 18h15. Pour cette année : **jeudis 10/12, 14/01, 11/02, 10/03, 07/04, 12/05 et 09/06/2016.**

Solde en banque en ce début d'année : ~ 9 400 €, soit disponible ~ 22,50 €/élève.

Le budget prévisionnel annuel doit être arrêté en décembre.

Informations :

- Photos individuelles déjà en vente, les photos de groupe classe seront proposées en décembre.
- Appel à don sous-vêtements et pantalons garçon 6-8 ans pour reconstituer la réserve de change.

Projets d'école et de classes

Récréations

L'expérience menée en début d'année pour alléger et apaiser la récréation du matin a donné de très bons résultats : moins de plaintes, pas d'accidents, retour en classe plus calme. La récréation de la matinée est séparée en deux moments : de 10h à 10h15 dans la cour côté nord rue Jean Monnet pour les quatre classes où se trouvent les élèves de Cours préparatoire, puis de 10h15 à 10h30 pour les dix autres classes, ce qui limite le nombre d'enfants simultanément en récréation. La récréation de l'après-midi reste en commun, ainsi bien sûr que la pause méridienne, les ateliers éducatifs (TAP) et l'Accueil. Cette organisation des récréations est reconduite pour l'année.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la cour, le projet de tracés au sol à la peinture est en cours de remaniement : certains tracés initialement prévus pour les Cours Préparatoire dans la cour sud vont être replacés côté nord, et des porte-manteaux de hauteur adaptée seront installés.

Enseignement des langues

Allemand : Le nombre d'écoles bénéficiant de cet enseignement s'est réduit d'année en année pour se limiter aujourd'hui à Pessac à la seule école Aristide Briand, cette année pour une trentaine d'élèves. En début d'année scolaire, l'école n'a d'abord plus été autorisée à proposer l'allemand aux élèves de CP, ce qui aurait conduit à court terme à la disparition de cet enseignement. Suite à plusieurs courriers et une audience des représentants des parents d'élèves de l'école par la directrice adjointe des services de l'Éducation nationale de la Gironde, les élèves de CP initialement écartés ont pu être pris en compte et l'enseignement de l'allemand a commencé début novembre, assuré par Andrea Beugnot. Une réflexion devra être menée pour s'assurer d'un effectif suffisant d'élèves en allemand et maintenir cette possibilité au-delà de cette année scolaire 2015-2016. Actions d'information et de promotion à mener. Proposition de solliciter le Goethe-Institut de Bordeaux, peut-être lien à faire avec le comité de jumelage de Pessac.

Anglais : L'enseignement de l'anglais est assuré en classe par les professeurs de l'école. L'équipe demande tous les ans la mise à disposition d'un assistant anglophone. Cette année c'est un jeune Britannique, Tom Knight, qui est affecté à l'école depuis octobre pour sept mois. Il n'assure pas d'enseignement seul mais participe à des ateliers de conversation ou à des activités menées en anglais, ex. en CE2 du sport et bientôt des arts visuels.

Arabe et Elco : Dans le cadre de l'Enseignement en langue et culture d'origine (Elco), un cours d'arabe est proposé à A.Briand le mardi après-midi, assuré par Mme Derrar. D'autres langues sont proposées dans d'autres écoles de Pessac dans ce cadre d'Elco ; l'espagnol ne l'est pas, le portugais ne l'est plus.

Un problème après le cours d'arabe, car les enfants ne peuvent pas rejoindre l'Accueil. Quelques parents sont en difficulté pour récupérer leur enfant après le cours d'arabe, notamment pour le groupe qui termine le cours d'arabe vers 17h.

ULIS-école⁸ : Inclusions bilatérales : élèves de l'Ulis en classe ordinaire, autres élèves de l'école vers l'Ulis autour de groupes de travail thématiques utilisant les ressources didactiques spécifiques regroupées dans la classe. Projet à l'arthothèque avec la classe de CM1 11. Échange de services avec la classe de CE1 7 en anglais et en éducation physique et sportive. Projet jeux didactiques avec d'autres classes de l'école. Sport avec les CM1. Concert JMF⁹. Projet ludothèque avec une autre Ulis-école de Pessac.

CM2 : Visite de la Maison de l'eau et du centre Ramsès de gestion de l'évacuation des eaux de pluie pour la prévention des inondations, du musée des Douanes, du musée des Arts décoratifs, du centre Jean Moulin. Visite historique de Bordeaux du XVIII^e siècle à nos jours. Piscine au stade nautique. Tutorat des CP sur sorties ou lecture. Échanges avec le collège et les classes de 6^e.

CM1 : Projet arthothèque. Participation au festival international du film d'histoire de Pessac (report suite aux jours de deuil national). Séjour à Romainville : équitation, réalisation multimédia, orientation, théâtre, land'art. Concert JMF. Prix littéraire « Les Incorruptibles ».

CE2 : Projet arthothèque. Musée d'Aquitaine, musée des Beaux-Arts. Poursuite projet scientifique potager à l'école. Étude environnement et 2^{nde} vie des déchets. Séjour à Saint-Lary en « classe rousse » (cl.8 et cl.10) et « classe verte » (cl.9). Concert JMF. Piscine au stade nautique. Projet « Rencontres chantantes ».

CE1 : Projet arthothèque. Séjour à Romainville : cl.7 en novembre, cl.1 en février, cl.6 en mars. Concert JMF. Projet parcours culturel, pièce de théâtre au Galet. Mini-concert au Fémina avec l'ONBA. Piscine au stade nautique (cl.1 et 7) et Caneton (cl.6).

CP : Sortie d'automne en forêt organisée au Bourgaillh. Projet architecture avec le CAUE : Une architecte intervient toute l'année auprès des enfants, visite du quartier du Casino, de la cité Frugès... Tutorat avec les CM2. Concert JMF et au Fémina. Prix littéraire « Les Incorruptibles ». Piscine Caneton.

Agents techniques

Effectif : 12 agents, 9 personnes de 6h45 à 14h45 et 3 personnes de 9h15 à 18h. Les agents assurent l'entretien quotidien des bâtiments, le transport scolaire et la restauration scolaire. Ils font pleinement partie de l'équipe éducative, assistent au Conseil des enfants de l'école et sont systématiquement invités aux réunions d'équipes de suivi, aux équipes éducatives ainsi qu'au Conseil d'école.

Pour l'**entretien des locaux**, l'essentiel du travail est fait le matin à partir de 6h30, car il y a ensuite plus de passage. Les toilettes sont l'objet de quatre nettoyages quotidiens.

Les agents surveillent le **transport scolaire** dans les bus des trois lignes (4, 5 et 6) desservant l'école.

La capacité du **restaurant scolaire** est de 144 couverts (deux salles de 72 places). Jusqu'à 365 enfants (88 % de l'effectif de l'école) y sont accueillis cette année en 3 services par roulement, 3 couleurs par salle en alternance. Chaque enfant reste au moins 30 min à table. Les élèves de Cours préparatoire mangent toujours au premier service, les élèves de CE1 sont prioritaires s'ils le souhaitent.

Listes nominatives : Nouvelle demande des enseignants d'une liste nominative « DUS¹⁰ » tenant sur un feuillet A4 dans laquelle apparaissent tous les élèves de la classe afin de déterminer à coup sûr quels élèves restent à l'école en fin de demi-journée de classe et doivent être conduits dans la cour pour être confié au personnel municipal, et quels sont les enfants qui partent après la classe et doivent être accompagnés par leur enseignant à la porte de l'école.

8 Tous les dispositifs collectifs de scolarisation s'appellent désormais « unités localisées pour l'inclusion scolaire », ULIS-école (anciennement CLIS), ULIS-collège, ULIS-lycée, qui permettent de scolariser un petit groupe d'élèves présentant des troubles compatibles, à A.Briand des troubles des fonctions cognitives ou mentales. L'ULIS-école reçoit des élèves qui nécessitent un enseignement adapté et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue en classe ordinaire malgré les mesures de compensation et les aménagements pédagogiques mis en œuvre par l'école. Chaque élève scolarisé au titre d'une ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'école où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.

9 JMF : Jeunesses Musicales de France <http://www.jmfrance.org>

10 Déclaration d'utilisation de service faite par les familles <http://www.pessac.fr/services-periscolaires.html>

Accueil périscolaire et ateliers éducatifs ludiques

Objectif que l'enfant soit acteur de son temps de loisir, ne le subisse pas, équipe à l'écoute des projets des enfants.

Fréquentation moyenne : 48 enfants le matin avant 8h20, 117 le soir après 16h15 (un peu moins le vendredi), 333 enfants présents pour les ateliers éducatifs mardi et vendredi de 15h15 à 16h15.

Personnel : 15 animateurs municipaux, plus 9 animateurs associatifs lors des ateliers éducatifs du mardi et vendredi. Encadrement : 5 animateurs le matin, 9 à la pause méridienne, 11 animateurs le soir.

Pause méridienne : 3 animateurs en animation – surveillance de cour, 2 animateurs en atelier sportif, 1 animateur en ludothèque, 1 animateur en temps calme, Camille en BCD¹¹ deux séances (une pour les plus grands, une pour les plus jeunes), 1 animateur arts en salle Créa, 1 animateur sur projet particulier ou en salle polyvalente (actuellement projet Starball, jeu mi-escrime mi-handball, puis acrosport...).

Accueil après 16h15 : 2 animateurs à l'accueil des parents. Goûter puis temps libre et activités en continuité avec celles de midi : ludothèque, temps calme, atelier Créa, jeux sportifs. Activité spécifique du Conseil municipal des enfants et travail scolaire autonome.

Vivre ensemble, citoyenneté, prévention de la violence. Axe principal d'un projet de longue durée sur l'école en partenariat entre enseignants, équipe de l'Accueil, agents et parents. Actions :

- sur temps scolaire : sensibilisation et prévention de la violence et du harcèlement dans le cadre des programmes d'enseignement moral et civique, notamment grâce aux supports des campagnes nationales¹², réorganisation de la récréation du matin, régulation en conseil de classe ;
- régulation en Conseil des enfants (élèves délégués de classes, représentants des professeurs, des agents et des animateurs) dont Harmelle (animatrice) est cette année l'adulte référente ;
- projet réaménagement de cour ;
- mise au point ou rappel explicite des règles de vie dans l'école, affichages thématiques ;
- formation des enfants médiateurs en partenariat entre l'Accueil (Harmelle) et les enseignants (Christine Cassagnabère) ;
- régulation pour s'assurer de la cohérence des actions éducatives : réunion bimensuelle directeur d'école, directrice Accueil et responsable de site, suivi en équipe des incidents éventuels, cahier d'incidents, rencontre avec enfants, équipes éducatives selon les besoins, échanges avec familles ;
- sur temps d'accueil : projection du film réalisé l'an dernier, jeux théâtralisés de mise en situation, atelier Conseil municipal des Enfants (CME) sur le temps du soir.

Autres projets de l'Accueil

- Petit journal (le vendredi) ;
- Projets artistiques : « Danse avec les stars », art contemporain... ;
- Grand jeu : « Cluedo » le 9 novembre ; autres projets dans l'année ;
- Communication aux familles : nouveaux affichages, livre d'or dans le hall...

Ateliers éducatifs ludiques¹³ du mardi et vendredi

24 groupes d'activités. Les enfants ont sur l'année une activité dans chaque module, changement chaque période. Encadrement : directrice et deux adjointes, 13 animateurs territoriaux, 9 animateurs associatifs.

Q. sur l'inscription des enfants et leur visibilité des activités proposées. **R.** : Les animateurs viennent chercher les élèves de Cours préparatoire en classe. Une signalétique par badges de couleur permet aux enfants de bien se repérer. Les groupes sont préparés dans la classe. Un affichage permanent dans la cour indique le point de regroupement pour chaque atelier.

11 BCD : bibliothèque - centre de documentation

12 <http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr>

13 Aussi appelés « temps d'activités périscolaires » (TAP), parfois « nouvelles activités périscolaires » (NAP)...

Q. sur l'information des parents. **R.** : Un affichage est mis en place dans la cour à destination des enfants. On peut le leur demander, ou demander à Bahia. Proposition d'une amélioration de l'affichage du hall de l'école. Discussion sur l'opportunité d'une description par un mot dans le cahier de liaison en début de chaque période. Discussion sur la possibilité de mettre en ligne les informations sur l'atelier suivi par son enfant → blog parents d'élèves, blog Ageab, site mairie, ENT... Les enseignants constatent que l'organisation et l'information se sont considérablement améliorées par rapport à l'an dernier et que de façon générale les enfants savent exactement ce qu'ils font.

Q. Cette année les ateliers sont de plus courte durée (15h15-16h15 au lieu de 15h-16h30). Cela interdit l'utilisation des installations sportives de Bellegrave, trop éloignées pour une séance d'une heure y compris le déplacement de 15 min à l'aller et au retour à l'école. En conséquence tous les groupes sont contraints de rester dans l'école. Les locaux sont entièrement utilisés, y compris la plupart des salles de classe. Pour l'instant certaines des activités se déroulent dehors (sport, jeux...), qu'en sera-t-il lorsque la pluie ou le froid ne le permettront plus ? N'y a-t-il pas d'autres locaux de proximité ? Pourquoi ne pas utiliser l'artothèque, à 3 min à pied et où les élèves se rendent sur temps scolaire dans le cadre des projets culturels ? **R.** : Pas assez d'animateurs pour envisager d'en détacher un pour assurer l'encadrement du déplacement de l'école vers l'artothèque et retour.

Q. : Les professeurs se chargeaient de l'organisation des élections des représentants des enfants au conseil municipal des enfants (CME). Pourquoi le confier à l'Accueil ? Ses activités n'associent plus la totalité des élèves comme avant mais uniquement les enfants qui fréquentent l'accueil du soir. **R.** : Le CME était très inégalement animé selon les écoles, qui n'envoyaient pas toutes de représentants, d'où la proposition de sa prise en charge par l'Accueil. Mais aucune volonté d'en écarter les enseignants s'ils souhaitent s'en saisir, organiser l'élection des représentants...

Travaux et entretien, équipement numérique, projet aménagement cour

Point non abordé en détail faute de temps, mais mention de la satisfaction sur la réactivité des équipes municipales aux sollicitations de l'école, et remerciements aux intervenants. Quelques problèmes restent encore en attente de traitement (évacuation toilettes, zones abîmées par les fuites d'eau pluviale en particulier la charpente du préau et le mur de la salle 22...).

Usage quotidien de la salle multimédia, des vidéoprojecteurs interactifs (VPI) dans les classes, des ordinateurs en ateliers et en fond de classes. Satisfaction sur la réactivité et la compétence du prestataire informatique Ryxéo qui assure une visite mensuelle de maintenance à l'école et des interventions à la demande si nécessaire.

Projet d'aménagement de la cour déjà présenté au Conseil d'école, validation officielle de M. Magès du projet d'installation des bancs, porte-cartables, panneaux de basket et porte-manteaux manquants.

Une visite technique de l'école est programmée avec M. Corre, directeur des services techniques, pour faire un point général.

Fin de la réunion à 20h15